

**PROCES-VERBAL N°02/24**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 11 MARS 2024 A 20H00**

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., MIGER G., CERIGNAT N. VERDENET P., RICHARD M.C., LANOY P., GIET S., DRUET M., PAILLARD A.

Excusés : CHEVALIER M., MELET J., JACOTEY F.

Secrétaire séance : FRATER P.

Prochain conseil municipal : lundi 15 avril 2024

**ORDRE DU JOUR**

**I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 JANVIER 2024** : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**II] COMPTE-RENDUS DE DELEGATIONS** :

Monsieur le Maire :

- Réunion CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 8 février 2024 : le montant de la CLECT reste inchangé soit 65 804 €.
- Conférence des Maires : Présentation du nouveau portail à destination des élus, Planification écologique, dossiers de fonds de concours retenus pour 2024, point d'évolution de la SEMOP Mobilités, Pièges à frelons asiatiques

Pierrette BUSSIERE : SICTOM : Présentation du lancement du tri à la source des biodéchets avec incitation au compostage domestique. Des animations et accompagnements des usagers sont prévus. Ces derniers pourront récupérer leur composteur + 1 bioseau moyennant 20 euros (valeur 80 €) – 1<sup>e</sup> phase de déploiement Dole et Choisey avril 2024 –

Patrick FRATER : Commission services aux communes : Attribution des fonds de concours : Pour Brevans : Demandé 13383 euros pour l'abri convivialité place de la mare et prévu 11643 euros.

**III COMPTE DE GESTION 2023 : Délibération**

- Présenté par le maire, le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, fait apparaître un excédent d'investissement de 41 315.33 €, un excédent de fonctionnement de 280 202.53 € soit un résultat de clôture de 321 517.86 €. N'appelant ni observation ni réserve de la part du conseil municipal, le compte de gestion 2023 est adopté par ce dernier. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

**IV COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : Délibération**

- section de fonctionnement : Dépenses : 425 352.44 € Recettes : 535 439.48 € soit un excédent de 110 087.04 €
- Section d'investissement : Dépenses : 108 486.60 € Recettes : 248 600.07 € soit un excédent de 140 113 47 €.

Après présentation du compte administratif 2023, Monsieur le Maire passe la parole à la première adjointe et se retire de la salle au moment du vote. Délibération votée à l'unanimité.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Visite méthanisation : GRDF propose trois visites de la méthanisation à Brevans les 27 mars, 14 mai et 20 juin de 10h à 12h.

Réunion gendarmerie : Cette dernière a présenté au Maire le bilan de l'année 2023 au niveau sécurité routière, intervention, délinquance, prévention et présence sur la Commune de Brevans. En conclusion, Brevans est une commune tranquille sans mauvais comportement.

Raccordement EDF provisoire rue des vignes : Un raccordement provisoire est toujours d'actualité rue des vignes depuis plus d'un an. Une réunion est prévue avec Enedis le mercredi 13 mars pour régler cette situation.

Elections européennes : les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Lavoir rue de la Passerelle : Il est très abîmé et doit être rapidement rénové. Le maire verra l'entreprise ORTELLI pour ces travaux.

Travaux rue du Parc : M. VERDENET demande où en sont les devis sur les travaux de captage d'eaux pluviales : L'entreprise ORTELLI a transmis un devis concernant le captage au niveau du N° 64 et nous attendons le devis au niveau du N° 18.

Problème stationnement rue du Parc : M. VERDENET informe d'un problème de stationnement gênant dans sa rue. Le maire se déplacera pour constater.

Remerciement espace santé : Mme BUSSIERE informe que l'Espace santé remercie la commune pour la diffusion des informations dans le brevannais.

Journaliste le Progrès : M FRATER remercie M. GOLDSZTEJN pour la rédaction des articles sur Brevans dans le journal le Progrès.

Séance levée vers 21h10  
Le secrétaire de séance,  
Patrick FRATER



Le Maire, Denis GINDRE

